

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3564)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 557

présenté par
Mme Gaillard

ARTICLE 5

À la fin de la première phrase de l'alinéa 8, substituer aux mots :

« hommes et des femmes »

les mots :

« femmes et des hommes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.